



**N°1**

du 28/08 au  
03/09

### Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir

### Observateurs pour ce BSV :

AXERREAL, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, COC, FDGEDA DU CHER, LALLIER SEBASTIEN, LEPLATRE SAS, UCATA.

### Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du Loiret, SRAL Centre-Val de Loire.

### Directeur de publication :

**Philippe NOYAU**, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

*Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.*

## COLZA

### RESEAU 2019 - 2020

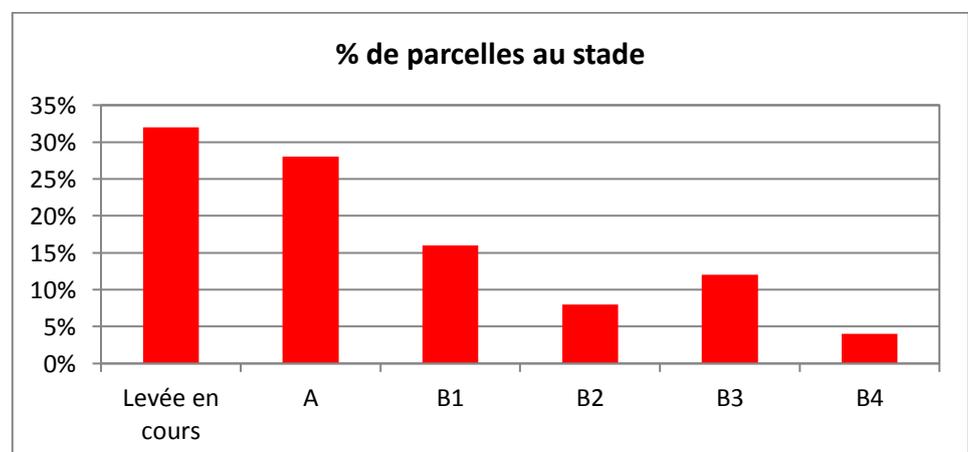
Le réseau colza Centre-Val de Loire est actuellement composé de 39 parcelles. Les observations sont disponibles pour 35 parcelles pour ce BSV.

### STADE DES COLZAS

Dix parcelles du réseau sont semées mais non levées :

- soit car aucune précipitation enregistrée depuis le semis principalement par zone dans le Cher, l'Indre, le Loiret et l'Indre-et-Loire,
- soit les semis ont réalisés la semaine dernière.

Pour les autres parcelles, les stades sont compris entre levée en cours et le stade 4 feuilles pour des dates de semis de fin juillet – début août.



## ALTISE DES CRUCIFERES OU PETITES ALTISES

### Contexte d'observations

Si pour les parcelles à plus de 3 feuilles à ce jour, le risque altise est derrière nous, il n'en est rien pour les autres.

La présence de morsures est signalée dans 17 parcelles sur 23 avec des pourcentages de 1 à 80 % de plantes touchées.

**La moyenne se situant à 14 %** indique une pression plutôt faible pour l'instant sauf cas particulier.

Les observations du pourcentage de feuille détruite traduit la pression faible pour l'instant, en effet la parcelle la plus touchée indique un taux de perte de surface foliaire de 15 %. **La moyenne se situant à 4 %.**

Une surveillance quotidienne principalement des bordures est nécessaire pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles.

Le risque doit être évalué à la parcelle et peut être considéré entre **faible** et **moyen** selon les parcelles du réseau. **L'absence de pluie dans les prochains jours est un facteur de risque pour les parcelles qui ont du mal à pousser.**

*Pour rappel :*

*Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthriinoïdes pour l'altise des crucifères.*

### Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

### Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus  $\frac{1}{4}$  de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

## LIMACES

### Contexte d'observations

Quelques dégâts sont signalés. Les conditions sèches sont défavorables à leur activité.

Attention tout de même, ponctuellement des pluies importantes ont pu être enregistrées et leur activité est à surveiller.

Le risque doit être évalué à la parcelle et peut être considéré comme faible selon les parcelles du réseau.